



Mieux vivre l'immobilier

Commission Promoteur-Rénovateur

Procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2018

Participants :

François BOURGOIN, Éric BRICO, Dominique DAUTREMONT, Jean LABANT, Raynald HAUTOT, Florian PERALDI, Philippe LEMAIRE, Anthony TIRIAKIAN - Pierre-Alexandre TRODE / Anne MARCHAND

Absents : Pierre BOUTINET, Bruno BOVE, Luc RICLET, Philippe ROUX.

Ordre du jour

- Congrès 2018 : retours et échanges sur le dernier congrès de l'UNIS..... 1
- Développement de thèmes/modules en vue des réunions en région : choix d'un intervenant..... 1
- Assurance DO : intervention d'Olivier COMELLES (VERSPIEREN)..... 2
- Questions diverses 2
- Calendrier 2019 : 28 mars (14h-17h), 26 juin (13h-16h) et 12 décembre (14h-17h)..... 2

- **Congrès 2018 : retours et échanges sur le dernier congrès de l'UNIS**

Les membres de la commission présents au congrès sont totalement satisfaits du format du colloque. L'activité de promoteur-rénovateur est une activité transversale. Tous les thèmes de l'immobilier sont intéressants. Le volet jurisprudence est plébiscité.

Les membres regrettent en revanche l'absence de partenaires propres aux promoteurs-rénovateurs.

Concernant l'application « Congrès UNIS », Philippe LEMAIRE suggère que le même outil soit mis à la disposition des adhérents lors des assemblées générales en régions. L'utilisation de l'appli dynamiserait les réunions. Cette demande sera transmise au service communication.

- **Développement de thèmes/modules en vue des réunions en région : choix d'un intervenant**

Eric BRICO fait le point sur ce qui a été décidé en conseil et validé par l'assemblée générale : chaque commission métier doit être composée des 14 présidents métier des régions UNIS nouvellement délimitées :

- AUVERGNE-RHONE-ALPES
- BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
- BRETAGNE
- CENTRE-VAL DE LOIRE
- CORSE
- DOM
- GRAND EST

UNIS – 15/17 rue Chateaubriand – 75008 PARIS

unis-immo.fr / Tel : 01 55 32 01 00 – Fax : 01 55 32 09 99 / unis@unis-immo.fr

Syndicat professionnel immatriculé à la Préfecture de Paris sous le n°20589

- HAUTS DE FRANCE
- ILE-DE-FRANCE
- NORMANDIE
- NOUVELLE AQUITAINE
- OCCITANIE
- PAYS DE LA LOIRE
- PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Le 1^{er} trimestre 2019 sera consacré à la réorganisation des pôles autour de ces régions avec désignation des présidents métiers. Les présidents métiers des pôles nouvellement désignés seront intégrés à la Commission (pour ceux qui n'y figurent pas encore).

Les services de l'UNIS seront en charge de les épauler dans l'organisation des réunions au sein de leurs régions.

Sans attendre, la Commission PR invite les présidents métier qui seront désignés à :

- **Dynamiser les réunions « PR » au sein des réunions région en s'appuyant sur ce qui est proposé dans d'autres régions et sur le siège (organisation et thèmes de fond)**
- **Mobiliser les PR de leurs régions pour qu'ils participent aux réunions → la liste des membres leurs sera envoyer**
- **Mobiliser les PR pour le congrès 2019 avec une communication spécifique**
- **Faire remonter au siège (notamment au service juridique) les problématiques métiers rencontrées par les membres en région**

• **Assurance DO : intervention d'Olivier COMELLES (VERSPIEREN)**

La Commission PR a souhaité faire intervenir Olivier COMELLES pour évoquer les problématiques assurance des PR.

- Quid de la faillite de l'assureur DO ?
- Quid de l'abandon de chantier par l'entreprise ? Résilier le marché avec AR, arrêter les comptes à son débit, faire la réception des travaux avec huissier et maître d'œuvre...
- Quid de la sous-traitance ?
- Quid de l'assurance tout risque chantier/ PNO
- Assurance RCP du maître d'ouvrage
- Quid de l'assurance biennale

La Commission souhaite que l'intervention d'Olivier COMELLES soit multipliée en région. Eric BRICO va faire une demande officielle.

Les membres de la commission souhaitent participer à une formation complète à ce sujet.

Cette formation est-elle éligible à l'obligation de formation continue ?

Sur ces deux derniers points, le service juridique va interroger le service formation

• **Questions diverses**

TVA sur travaux

La commission souhaiterait qu'une étude soit faite sur les cas d'application et taux de TVA lors de la rénovation d'un bien immobilier.

Une demande sera faite au cabinet CANNAC via le comité de rédaction de la revue TRANSVERSALES.

Le cabinet CANNAC n'était pas présent.

La demande sera renouvelée en janvier 2019.

• **Calendrier 2019 : 28 mars (14h-17h), 26 juin (13h-16h) et 12 décembre (14h-17h)**

PROCHAINE REUNION LE JEUDI 28 MARS de 14h à 17h00
IL EST RAPPELE QUE TROIS ABSENCES CONSECUTIVES ENTRAINENT L'EXCLUSION DE LA COMMISSION